

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 31 (2004)
Heft: 4

Artikel: Politique : une ministre des Affaires étrangères qui parle clair
Autor: Keller, Gabrielle / Calmy-Rey, Micheline
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912209>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

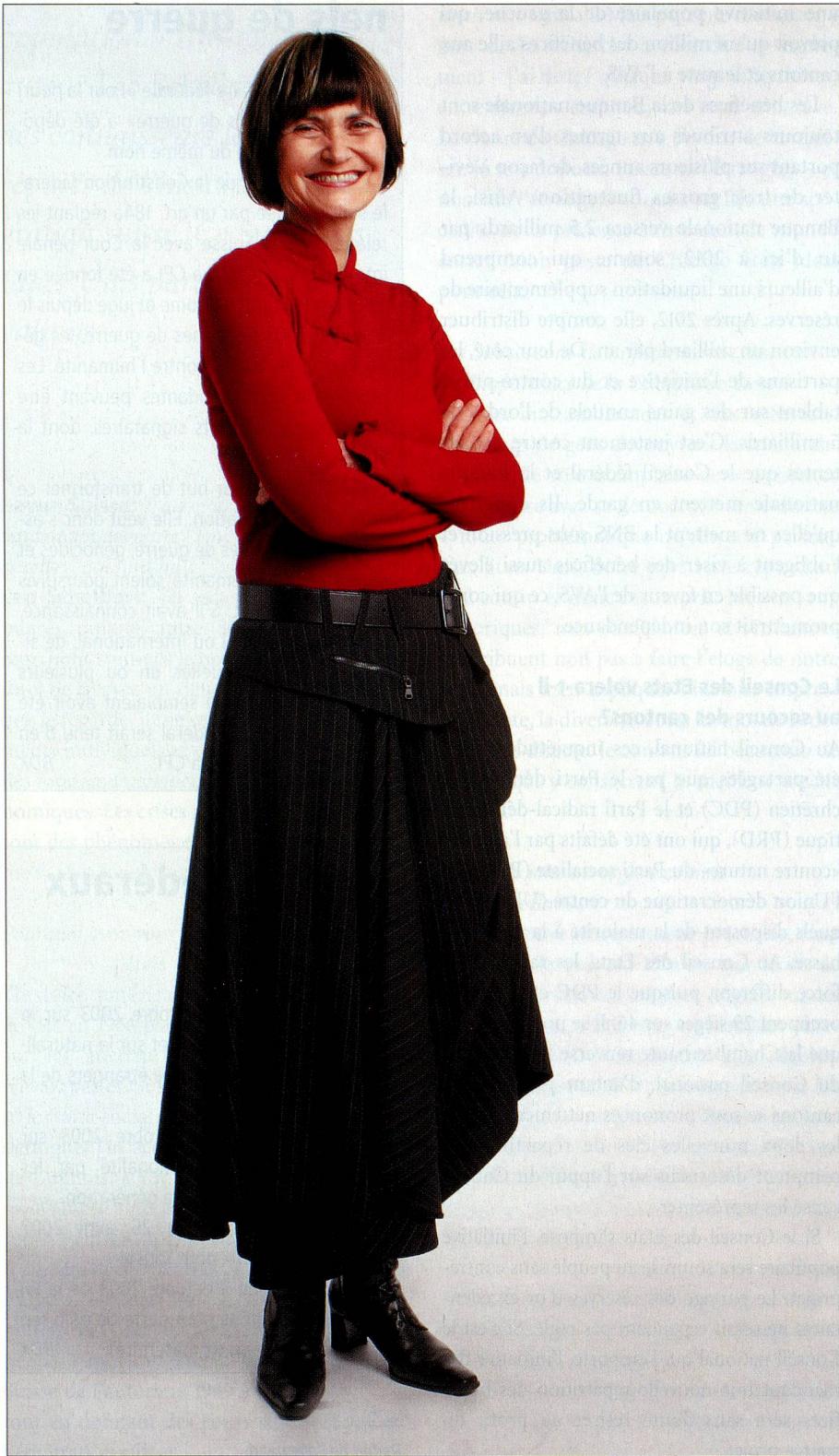
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une ministre des Affaires étrangères qui parle clair

Martin Stollenwerk/Remotephoto



Madame la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey

Micheline Calmy-Rey donne un nouveau visage à la politique étrangère. C'est une conseillère fédérale qui n'envie pas dire ce qu'elle a sur le cœur. Son vœu est que les Suisses de l'étranger contribuent à instaurer «une Suisse ouverte et solidaire».

«Revue Suisse»: Madame la conseillère fédérale, quels sont vos rapports avec la Cinquième Suisse?

Micheline Calmy-Rey: Il m'arrive de rencontrer des concitoyens et concitoyennes lors de mes voyages à l'étranger. Ces rencontres me font saisir à quel point nos compatriotes contribuent à forger l'image de la Suisse dans leur pays d'accueil. Le titre d'ambassadeurs et d'ambassadrices de la Suisse qu'on décerne parfois aux Suisses et Suissesses de l'étranger est donc parfaitement justifié.

La Confédération sabre dans les budgets qui concernent les Suisses de l'étranger et l'image de notre pays à l'étranger. Cette tendance traverse tous les départements. Même des investissements relativement modestes en sont affectés – je pense à la pression exercée sur les écoles suisses de l'étranger, au démantèlement du réseau consulaire, à la suppression de la contribution fédérale à swissinfo. Quelle importance les Suisses de l'étranger ont-ils en fait aux yeux des autorités fédérales?

Si la Confédération doit faire des économies, les Suisses restés au pays ne sont pas moins touchés que ceux de l'étranger. Néanmoins, les budgets respectifs dont dispose mon département ont été préservés. Il s'agit notamment de la contribution du DFAE à

l'Organisation des Suisses de l'étranger, du budget de la «Revue Suisse» et de celui de «Présence Suisse». Il y a des années qu'on ne parle plus de démanteler le réseau consulaire! Les prestations fournies par nos représentations à nos compatriotes de l'étranger n'ont pas subi la moindre coupe.

Il me paraît défendable que la Confédération profite de la transformation de Radio Suisse Internationale (ou swissinfo) en plate-forme internet pour faire des économies. La Confédération ne laisse pas tomber swissinfo pour autant. La nouvelle loi fédérale sur la radio et la télévision fixera les modalités du soutien fédéral futur. Quant au budget des écoles suisses de l'étranger, il est vrai que la situation est critique.

Je peux cependant vous assurer que, malgré leurs efforts pour faire des économies, les autorités fédérales n'ont pas oublié les Suisses de l'étranger. En comparaison internationale, la Suisse en fait beaucoup pour ses ressortissants à l'étranger. Il est assez exceptionnel, par exemple, qu'un Suisse qui tombe dans la détresse économique à l'étranger puisse revendiquer – du moins temporairement – des prestations d'assistance de la part de la Suisse et dans son pays d'accueil!

Ne craignez-vous pas qu'à long terme, de telles économies soient contre-productives?

Il ne faut assurément pas que l'Etat économise «à mort»! Les efforts de la Confédération ne doivent pas aller jusqu'à compromettre la substance de ce qui a fait ses preuves et qui mérite d'être préservé.

Votre cœur bat en faveur des droits de l'homme et de la paix. Vous savez défendre votre engagement dans les médias. Jusqu'à quel point une personnalité politique peut-elle vouloir être proche du peuple sans compromettre le sérieux de son dessein?

J'essaie simplement de faire mon travail. J'aimerais faire avancer la Suisse, la mettre dans une position favorable, sauvegarder ses intérêts. Etre proche des gens et de leurs préoccupations ne saurait être néfaste.

Plusieurs observateurs jugent votre engagement en politique étrangère comme une attitude qui ne convient pas particulièrement au petit pays neutre qu'est la Suisse. Votre département prend de plus en plus position sur les questions de politique étrangère. Quel est aujourd'hui le rôle de la neutralité?

Le régime de neutralité perpétuelle nous interdit d'appartenir à une alliance militaire quelconque, car cela pourrait nous impliquer dans un conflit entre Etats. La neutralité n'est cependant pas synonyme d'indifférence, elle comprend aussi des devoirs. Ainsi, on ne peut rester indifférent face à un génocide. Dans pareil cas, un pays neutre, sans intentions cachées ni ambitions territoriales, peut et doit parler clairement, et il apparaît alors comme crédible.

Partagez-vous l'opinion de votre collègue Blocher, qui estime que la neutralité protège du terrorisme?

Il ne m'appartient pas de commenter les propos d'un autre membre du Conseil fédéral.

Vous voulez promouvoir la paix en combattant la pauvreté. Or, en matière de lutte contre les groupes de terroristes islamistes, les spécialistes nient cette méthode et affirment que ce n'est pas la détresse matérielle, mais la soif de pouvoir qui anime les terroristes.

Pour lutter efficacement contre le terrorisme, il faut aussi s'attaquer à ses causes. Même s'il n'y a pas de lien de cause à effet entre la pauvreté et la violence, la pauvreté – et en particulier l'absence de toute perspective d'amélioration économique ou sociale – favorise le développement des organisations terroristes. Pour contenir le terrorisme, il faut donc passer aussi par la lutte contre la pauvreté.

Depuis les dernières élections nationales, vous êtes la seule femme au Conseil fédéral. Où la Suisse en est-elle au point de vue des droits des femmes? Où serait-il nécessaire d'intervenir, à votre avis?

Sur le plan juridique, nous avons atteint largement l'égalité des hommes et des femmes. Ce qui continue à faire problème, chez nous, ce sont les vieux clichés, qui marquent par exemple le comportement aux urnes ou nos institutions. Même les femmes associent souvent la politique à un contexte masculin. Pour casser ces préjugés, il nous faut davantage de femmes en politique. Là, ce sont les partis qui sont mis au défi. Dans le monde du travail et dans le système scolaire, par exemple, on ne tient pas encore suffisamment compte de l'activité lucrative des femmes. Il est urgent d'intervenir pour concilier la famille et l'exercice d'un métier, tant sur le plan politique que dans l'économie.

Parlons des relations de la Suisse avec l'UE! Pour le moment, la Suisse n'a d'autre possibilité que la voie bilatérale. Ne trouvez-vous pas cela frustrant? La voie bilatérale n'est-elle pas un cul-de-sac?

La voie des accords bilatéraux est celle qu'a choisie le peuple suisse et que le Conseil fédéral doit mettre en œuvre.

Si vous êtes «eurosceptique», les accords bilatéraux peuvent vous paraître une bonne manière pour la Suisse de défendre ses intérêts sans devoir adhérer à l'UE. Si vous êtes au contraire «euro-optimiste», vous y verrez un moyen de renforcer la collaboration avec l'UE!

Quel est l'effet de l'élargissement à l'Est sur les relations de notre pays avec l'UE?

L'élargissement à l'Est de l'UE constitue la victoire définitive sur la division économique et politique de l'Europe à la suite de la guerre froide. Elle représente donc une contribution importante à la prospérité et la stabilité de notre continent. De cela, la population suisse profitera aussi. Les grands défis que la Suisse affronte actuellement sont grosso modo les mêmes que ceux qui attendent ses voisins. Une Europe renforcée, économiquement et politiquement parlant, qui est en mesure de maîtriser ces défis, ne peut donc être qu'à notre avantage.

Où en sommes-nous actuellement? Nous venons de conclure neuf nouveaux accords bilatéraux avec l'UE et ses vingt-cinq Etats membres, ce qui prouve que la voie bilatérale fonctionne aussi avec une UE élargie. Elle ne devient pas plus simple, certes, mais elle ne l'a jamais été, au fond.

En tant que ministre des Affaires étrangères, vous êtes aussi la première ambassadrice de la Cinquième Suisse. Qu'attendez-vous de la participation politique des Suisses de l'étranger?

Il me paraît presomptueux d'exprimer une attente. Je me réjouis tout simplement de ce qu'entre-temps, presque 90 000 concitoyens et concitoyennes exercent activement leurs droits politiques à partir de l'étranger. Et je serais évidemment heureuse que par leur participation politique, nos compatriotes de l'étranger contribuent à instaurer une Suisse ouverte et solidaire, pour laquelle je m'engage chaque jour dans mon travail de ministre des Affaires étrangères.

Interview: Gabrielle Keller

Traduit de l'allemand.